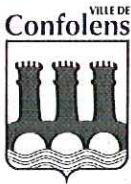


AR PREFECTURE
 016-200054047-20170406-2017_04_16_13-DE
 Reçu le 14/04/2017

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE LA CHARENTE



COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DEPARTEMENT
 DE LA CHARENTE

 COMMUNE DE
 CONFOLENS

 Effectif légal du Conseil
 Municipal : 27
 Nombre de conseillers
 en exercice : 27
 Présents : 19
 Excusés-Absents : 08
 Délégations : 06

Le six avril deux mil dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 29 mars 2017, sous la présidence de M. Jean-Noël DUPRE, Maire.

Étaient présents :
 M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
 M. PAULET Didier, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme FEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, M. LASCAUX Laurent, Mme VIGNAUD Christine, Conseillers Municipaux,

Date de Convocation :
 29 mars 2017

Excusé(e)s / Absent(e)s :
 M. GUINOT Jean-François ; M. PONTCHARRAUD Michel ; M. VIGNAUD Jean-Michel ; Mme LAFONT Cindy ; M. MASDOUMIER Pascal ; Mme NGOMBET BITOO Madeleine ; M. POINTIER Emeric ; Mme VICTOR Nathalie

Date d'affichage :
 29 mars 2017

Délégations :
 M. GUINOT Jean-François à M. PAULET Didier ; M. PONTCHARRAUD Michel à M. GAULTIER Emmanuel ; M. VIGNAUD Jean-Michel à Mme COURSAGET Mireille ; M. MASDOUMIER Pascal à M. BOOB Frédéric ; M. POINTIER Emeric à M. GERMANEAU Gilbert ; Mme VICTOR Nathalie à Mme LAMANT Marie-Line

Secrétaire de séance :
 M. LASCAUX Laurent

2017/04/16
 N°13

13 - Culture - 2ème Salon du Livre 2018 – demande de subvention auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Confolens souhaite organiser son 2ème Salon du Livre le 3 février 2018 afin de promouvoir le livre et la lecture auprès des habitants du territoire et d'y associer les professionnels du livre (auteurs, éditeurs, libraires, médiathèque)

Afin de mener à bien cette manifestation littéraire et de soutenir cette action la ville de Confolens sollicite une subvention auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce 2ème salon du livre

Pour Extrait Conforme
 En Mairie, le 13 avril 2017



Jean-Noël DUPRÉ
 Maire de Confolens